

Poésie et politique dans les mondes normands médiévaux (IX^e-XIII^e siècle) : appel à communication pour un colloque international

À la croisée des études littéraires et historiques, les rapports entre poésie et politique aux siècles centraux du Moyen Âge ont fait l'objet de nombreuses réflexions depuis que l'époque romantique a (re)découvert des œuvres qui, à l'instar du *Beowulf*, de la *Chanson de Roland* ou des textes de l'*Edda poétique*, ont été regardés comme les plus anciens « monuments » des nations européennes. Ainsi, dès la formation des études médiévales en Europe, des œuvres poétiques ont été lues comme autant d'attestations des valeurs et du génie politique de chacun des peuples qui leur auraient donné naissance ; tout au long du XIX^e siècle et encore au siècle suivant, bien des philologues et historiens ont cherché à écrire une histoire des idées et des comportements politiques fondée sur la poésie.

Depuis lors, des approches bien plus variées ont permis de poursuivre l'exploration de ce thème. Pourtant, il faut bien reconnaître qu'à la différence des grands travaux historico-philologiques caractéristiques des premières générations de médiévistes, et malgré de belles exceptions, beaucoup d'études récentes sont restées confinées à un champ disciplinaire en particulier (histoire, littérature française, littérature latine, études scandinaves, etc.) ; bien souvent, le dialogue entre spécialistes reste encore à construire. C'est pourquoi un premier colloque, organisé à Caen en 2014 sur le thème « Autour de Serlon de Bayeux. La poésie en Normandie aux XI^e-XII^e siècles », a permis de dresser un premier tableau de la production poétique latine en Normandie, Angleterre et Italie et de mieux connaître l'œuvre et la personnalité de Serlon en les mettant en regard avec celles de quelques autres poètes contemporains, qu'ils soient connus comme Dudon de Saint-Quentin ou négligés comme Raoul Tortaire. Il reste que l'étude de la poésie a souvent été menée dans le cadre de chacun des principaux domaines linguistiques médiévaux, les regards sur les autres langues étant habituellement peu développés : le dialogue entre la poésie latine et les corpus vernaculaires, mais aussi entre ces divers corpus, est donc très prometteur. Le colloque dont nous proposons la tenue cherchera ainsi à favoriser plus largement le dialogue entre les disciplines et à faire émerger des travaux envisageant les croisements entre littératures aux supports linguistiques variés dans des univers culturels et politiques connectés.

Les mondes normands médiévaux du IX^e au XIII^e siècle présentent l'intérêt de couvrir plusieurs domaines linguistiques. On trouve en effet dans l'ensemble de ce que l'on appelle parfois les diasporas viking et normande – de l'Islande à la Sicile en passant par les îles Britanniques, la Scandinavie, l'Italie du Sud, la Rus' kiévienne et une partie de l'Orient latin, la Normandie se trouvant en position charnière dans ce dispositif – un grand nombre de langues dans lesquelles de la poésie à dimension politique a été composée pendant les siècles que nous nous proposons d'étudier. Dans l'ensemble de ces mondes normands, les contextes diasporiques ont créé les conditions de transferts culturels, de lectures croisées et d'influences réciproques. Ainsi, à la cour du duc de Normandie Richard I^{er} et de son épouse Gunnor, les scaldes de tradition scandinave orale côtoyaient les poètes latins à la formation savante fondée sur l'écrit, et les uns comme les autres ont vraisemblablement pu assister à des manifestations orales en langue romane. De même, à la cour de Roger II de Sicile, les poètes de langue latine (et grecque) étaient en contact avec des poètes de langue arabe. De très nombreuses situations comparables ont pu exister à travers les diasporas viking et normande.

Les genres poétiques et les traditions de composition concernés sont certes nombreux et très variés, mais ils gagneront à être abordés ensemble. On mentionnera, sans aucune exclusive : les poèmes didactiques ou satiriques en latin ; la poésie héroïque ou épique en vieil anglais ou en ancien français, puis bien sûr le roman courtois ; la poésie scaldique en vieux norrois ; la

poésie encomiastique galloise. On n'oubliera pas non plus que l'on trouve parfois mention de traditions de composition orale dans d'autres langues pour lesquelles, en particulier dans les deux premiers siècles étudiés, les attestations écrites font le plus souvent défaut. À côté de quelques grandes œuvres en vers ou prosimètres qui s'imposent tout de suite à notre attention – pensons, là encore sans exclusive, au *De moribus* de Dudon, à l'*Encomium Emmae Reginae*, au *Draco Normannicus* d'Étienne de Rouen, à la *Geste de Robert Guiscard* de Guillaume de Pouille, au *Roman de Rou* de Wace ou encore aux poèmes scaldiques composés en l'honneur de Cnut le Grand – l'étude de fragments poétiques parfois très ténus, mais dont la dimension politique est cruciale, fera donc pleinement partie des objectifs du colloque.

Lors de ce colloque, les rapports entre poésie et politique pourront être envisagés à travers trois optiques différentes qui, bien entendu, peuvent se combiner. La poésie peut d'abord être placée et étudiée dans son contexte politique. Certains textes, en particulier les poèmes de circonstance (par exemple ceux qui ont une dimension encomiastique ou satirique), éclairent les jeux de pouvoir du moment, mais la compréhension de leur contenu peut aussi être facilitée par l'étude du contexte. L'historien ne saurait certes que peu de choses sur la bataille de Brunanburh sans le poème en vieil anglais inséré dans la *Chronique anglo-saxonne*, mais sa rhétorique nous resterait opaque en l'absence d'une contextualisation précise. Il arrive de fait que, le contexte politique étant obscur, le sens même des vers reste énigmatique, comme quand Serlon, chanoine de Bayeux, dénonce l'interdit qui frappe les fils de prêtre, tout comme l'abus de pouvoir de l'abbé de Saint-Étienne de Caen, ou lorsque Garnier de Rouen veut défendre son maître contre l'attaque du moine F... du Mont-Saint-Michel. Mais si la poésie peut effectivement se faire source de l'histoire politique la plus événementielle, voire de l'histoire-bataille, elle appelle un traitement critique spécifique qui tient compte du genre et des techniques qui sont les siennes : des « poèmes de conquête » comme le *Carmen de Hastingae proelio* de l'évêque Gui d'Amiens, la *Chanson de Dermot et du comte* ou les *Gesta Tancredi* de Raoul de Caen ont pu tour à tour être considérés comme des sources précieuses ou se voir disqualifiés comme des visions « purement poétiques ».

Par ailleurs, la poésie peut véhiculer des messages à portée plus large, être le reflet de valeurs politiques ou promouvoir une certaine représentation des rapports entre les pouvoirs, voire une idéologie articulée. L'un des cas les plus évidents est celui des poèmes qui ont vocation à servir de miroirs au prince ou qui ont été utilisés comme tels. Plus largement, la poésie didactique ou gnomique est habituellement porteuse de messages où morale et politique se confondent : ceci est valable pour la *Rígsþula* comme pour l'*Urbanus magnus* de Daniel de Beccles. Un autre cas intéressant est constitué par les œuvres qui, dans le contexte de la réforme grégorienne, visent à défendre une approche de la relation entre pouvoirs temporel et spirituel, ou encore entre clergés séculier et régulier, comme le poème louant les vertus du mariage légitime par Geoffroi Malaterra ou celui de Serlon de Bayeux, pour qui la femme ne peut faire de meilleur choix que de prendre le voile. Un troisième exemple est celui de la poésie religieuse et plus spécifiquement hagiographique, qui a souvent été patronnée par des hommes ou des femmes de rang princier : leur piété est exaltée par les poètes qui offrent ainsi, en particulier dans leurs préfaces et dédicaces, un portrait du souverain chrétien. Par exemple, l'évêque Odon de Bayeux puis sa nièce la comtesse Adèle de Blois ont tous deux exercé un patronage que plusieurs travaux ont déjà mis en lumière.

Enfin, si la poésie a pu être utilisée comme un outil de la politique, les rapports de pouvoir ont aussi pu fournir l'occasion, et parfois le prétexte, de la composition poétique. La question souvent posée par les historiens de l'instrumentalisation du travail du poète par les puissants ne doit donc pas cacher celle de la légitimation par elle-même, voire de l'autonomie de la poésie, y compris dans le cas de poèmes identifiés comme de circonstance ; il convient donc d'évaluer la juste place du politique dans le poétique, et vice versa. C'est pourquoi l'étude des

publics et auditoires visés ou atteints par les textes, de leur sensibilité plus ou moins grande aux enjeux politiques ou esthétiques, sera au cœur de ce troisième volet. Dans ce cadre, on pourra aussi s'interroger sur les motivations qui ont poussé certains auteurs, qu'on hésite parfois à qualifier de poètes ou d'historiographes, à choisir le genre ou la langue poétique et à poser ainsi la question des rapports entre poésie, histoire et politique. Mais que l'on envisage l'étude du point de vue des auteurs ou des publics, les œuvres prosimétriques constituent un lieu privilégié de cette réflexion : si le passage de la prose à la poésie permet de parler politique autrement, les raisons d'un tel choix s'éclairent d'un jour singulier quand ce passage se fait au sein d'une même œuvre ou d'une même performance. Il convient aussi d'étudier les réécritures en vers de textes en prose, fréquentes dans l'hagiographie, mais aussi l'insertion de poèmes préexistants dans une narration en prose, pratique commune des auteurs de sagas islandaises.

Le colloque aura lieu **du 29 septembre au 3 octobre 2021** au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle. Les propositions de communication devront être soumises sous la forme d'un **titre** et d'un **résumé** (500 mots maximum) accompagnés d'un **bref CV** (une page maximum) ; elles seront envoyées aux organisateurs, Marie-Agnès Lucas-Avenel (marie-agnes.avenel@unicaen.fr), Laurence Mathey-Maille (laurence.mathey@univ-lehavre.fr) et Alban Gautier (alban.gautier@unicaen.fr) **avant le 30 avril 2020**. En dehors des études monographiques qui paraîtront incontournables ou novatrices, nous privilégierons les propositions de communication qui, au sein des mondes normands médiévaux, permettront de croiser des regards sur des aires culturelles et sur des entités politiques variées, ou qui proposeront de discuter les rapports entre des textes écrits dans des langues différentes.